

# TRANSPARENCE

## DESCRIPTION DES COMPÉTENCES, DE L'ORGANISATION ET DU FONCTIONNEMENT DE L'ASBL BRUSSELS MAJOR EVENTS

L'asbl Brussels Major Events, en abrégé BME, est une asbl communale dont l'assemblée générale et le conseil d'administration sont composés, pour plus de la moitié, de membres du Conseil communal de la Ville de Bruxelles ou de membres proposés par ce conseil communal. Sa présidence est assurée par l'Echevine de la Culture, du Tourisme et des Grands Événements de la Ville de Bruxelles. Cette dernière, ainsi que le Directeur et la Deputy Director de l'asbl sont, à titre individuel, en charge de la gestion journalière. Le BME a vu le jour en mars 2012. Il est chargé de gérer le contenu et l'organisation de grands événements prenant place sur le territoire de la Ville de Bruxelles, principalement en espace public. L'association a pour objet social de contribuer activement au développement, à la promotion, à la mise en valeur et au rayonnement de la Ville tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, en intégrant à toutes ses actions des dimensions sociales, urbaines, sportives et économiques. L'asbl répond aux demandes de la Ville de Bruxelles, en qualité d'organisateur, de co-organisateur ou encore de facilitateur, en mettant son expertise au service d'acteurs privés ou publics. Les principaux événements auxquels préside le BME sont, parmi de nombreux autres, Plaisirs d'Hiver et Winter Pop, Brussels By Lights, BXL NY (festivités du Nouvel An), BXL TOUR, Vaux Hall Summer, les Feux de Laeken, Hello Summer et Summer Pop et la Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Outre les organes de gestion précités, l'organisation et le fonctionnement du BME sont répartis entre six cellules :

1. La Cellule Communication s'occupe de tous les aspects liés à la communication externe, aux relations publiques, aux conférences de presse, à la publicité, au graphisme, aux sites internet et aux réseaux sociaux.
2. La Cellule Programmation a en charge le concept des événements et la programmation artistique dans le cadre de ceux-ci.
3. La Cellule Production est chargée des aspects techniques et logistiques de tous les événements, incluant l'obtention des autorisations requises et le montage et le démontage sur le terrain, de la gestion des stocks, ainsi que de tout le pan relatif à la sécurité des événements.
4. La Cellule Exploitation du BME organise la mise en place et assure la gestion des exploitations du BME sur les événements (bars, patinoire, points d'infos...), détermine les besoins en personnel « extra » sur les événements (jobistes, bénévoles, CDD,...) et gère celui-ci sur le terrain. Elle est également en charge du merchandising.
5. La Cellule Eco-Responsabilité étudie et supervise la mise en œuvre des diverses possibilités permettant d'intégrer la durabilité aux événements organisés par le BME, dans ses trois dimensions : environnementale, sociale et économique.

6. La Cellule Administration regroupe les services transversaux :  
administration générale, gestion des ressources humaines, budgets,  
finances et comptabilité et service juridique.

Siège social : Hôtel de Ville, Grand-Place à 1000 Bruxelles

Bureaux : 51, rue de la Madeleine à 1000 Bruxelles

Numéro d'entreprise : 0843.724.212

RPM : Tribunal de l'Entreprise francophone de Bruxelles

Info@bmeo.be

<https://www.brusselsmajorevents.be>